

83 - Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives ayant une fréquence hertzienne attribuée par le CSA

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Chaque année, la Ville de Besançon attribue une subvention de fonctionnement aux radios locales bisontines ayant un statut associatif et une fréquence hertzienne attribuée par le CSA et présentant un projet susceptible d'être accompagné par la Ville de Besançon.

Les propositions qui suivent concernent les radios qui répondent à ces critères et qui ont déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Direction de la Communication pour l'année 2016 :

	Subvention obtenue en 2015	Propositions 2016
Radio Bip	4 420 €	4 420 €
RCF Besançon	4 420 €	4 420 €
Radio Sud	4 420 €	4 420 €
Radio Campus	4 420 €	4 420 €
Radio Shalom	4 420 €	4 420 €

Radio Bip (96.9 FM)

Radio généraliste associative installée à Besançon depuis 35 ans, Radio Bip est en grande partie tournée vers la vie de la cité, habitants et associations. La radio compte 1 salarié, 1 emploi aidé et 50 bénévoles. C'est une radio locale de proximité, de communication sociale et d'information de Besançon et de sa proche région. Elle mène des actions éducatives et culturelles auprès du jeune public ainsi que des actions en faveur de l'environnement, du développement local, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Depuis 2015, la radio expérimente la diffusion en direct et de façon systématique des événements culturels ou informatifs à Besançon, en dehors de ses murs et développe des partenariats avec d'autres radios associatives pour des rediffusions en direct, sur leurs ondes.

RCF Besançon (88.6)

Radio Chrétienne en France est une radio associative généraliste tout public d'inspiration chrétienne, comptant 5 salariés, 1 emploi aidé et 60 bénévoles. Elle donne priorité à l'information locale et couvre les événements qui se déroulent à Besançon, qu'ils soient politiques, sociaux, sportifs ou culturels. Avec 7 fréquences, les émissions sont diffusées sur les secteurs de Besançon, Pontarlier, Vesoul, Maïche, Belfort, Montbéliard et Morteau. La radio développe des actions éducatives et culturelles, crée du lien social, donne la parole aux sans-voix et lutte contre les discriminations avec les acteurs locaux institutionnels ou associatifs. Très présente sur le terrain, elle valorise les initiatives en matière de développement et les actions en faveur de l'environnement.

Radio Sud (101.8 FM)

Radio Sud est une radio de proximité, proposant une programmation généraliste qui compte 35 bénévoles et 2 emplois aidés. Elle partage son site de diffusion avec Radio Shalom. Elle a pour but essentiel l'attachement à toutes les formes d'expressions orale et écrite, audiovisuelle et notamment radiophonique. Désireuse de favoriser l'expression au sens large, elle est un lieu permanent d'échanges et d'apports des différents composants culturels et sociaux. Elle diffuse une information locale et régionale avec des débats et des thématiques sur des actions culturelles, éducatives, de lutte contre les discriminations, de l'environnement et du développement local. Elle apporte aussi son soutien régulier aux artistes locaux.

Radio Campus (102.4)

Radio Campus est une radio généraliste de proximité visant à informer, animer le campus universitaire et favoriser l'expression locale, associative, institutionnelle et individuelle. Elle compte 3 salariés, 2 emplois aidés et 64 bénévoles. Les émissions sont réalisées par les bénévoles et les salariés de l'association et valorisent les initiatives universitaires, les projets culturels ou autres sur le pôle de Besançon avec plus d'une cinquantaine d'émissions organisées et 200 intervenants invités pour des prises de parole. L'association organise régulièrement des plateaux radio extérieurs en direct (La radio hors les murs) sur des événements bisontins (ex : festival Détonation à La Rodia, Festival de Musique, Directs au CLA, Fête du vélo, Semaine de la solidarité internationale, portes ouvertes ISBA...) grâce à son studio mobile.

Radio Shalom (99.5)

Radio Shalom Besançon émet depuis 2008. Elle compte 4 emplois aidés et 6 bénévoles et était gérée jusqu'alors comme établissement secondaire de Radio Shalom Dijon. Depuis le 2 décembre 2015, sur décision du CSA, l'association bisontine gère de façon autonome l'antenne de Besançon. Elle structure ses actions autour de 3 axes majeurs : se faire l'écho de l'actualité bisontine et de son agglomération en travaillant avec tous les acteurs, qu'ils soient culturels, économiques, sociaux, politiques ou associatifs, participer au dynamisme local en collaborant avec les autres radios associatives de Besançon et de Franche-Comté et transmettre le patrimoine du judaïsme dans un esprit de tolérance grâce à une programmation mettant l'accent sur la culture, l'histoire et la musique juive. En 2016, elle prévoit tout un ensemble d'émissions à destination des auditeurs bisontins et du Grand Besançon : agenda culturel, rendez-vous associatifs, suivi des différents festivals et colloques, promotion des spectacles, diffusion de conférences consacrées à la lutte contre le racisme et les discriminations en partenariat avec la LICRA, SOS-Racisme, Humanis et l'Amitié judéo-musulmane, émissions communes avec Radio Sud et RCF.

En cas d'accord, la dépense globale d'un montant de 22 100 € sera imputée sur la ligne 65.023/6574 CS 00300.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 4 420 € à chacune des radios associatives suivantes :

- Radio BIP
- RCF Besançon
- Radio Sud
- Radio Campus
- Radio Shalom.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.